CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ DES ARTISANS DU BTP

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
6e ÉDITION - 2019

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

IRIS ST
SANTÉ & SÉCURITÉ DES ARTISANS DU BTP-PAYSAGE

cnatp

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2019

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 6 ans le baromètre artisanté BTP suit l'état de santé des chefs d'entreprise. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 un baromètre nommé « ARTISANTÉ BTP » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2018

L'année 2018 était marquée une nouvelle fois par l'intensification des rythmes de travail hebdomadaire des dirigeants des entreprises artisanales, notamment ceux travaillant plus de 60h par semaine (+3%). Elle mettait en évidence des plages horaires de travail qui s'étendaient le soir, le week-end mais aussi lors des congés, avec 50% des artisans qui déclaraient consulter leurs mails tous les jours.

Cette hausse du rythme de travail, impactait l'état de santé des dirigeants. Elle contribuait également au déséquilibre entre vie privée et vie professionnelle. On constatait un nombre constant d'artisans se sentant souvent voire très souvent stressés (58%) mais avec une nette augmentation de l'intensité du stress. La fatigue et le stress étant souvent corrélés, on retrouvait un nombre important de dirigeants souffrant de troubles du sommeil (59%). L'étude révélait également une hausse du nombre d'artisans souffrant de troubles émotionnels (33%). Cette augmentation pouvant révéler un mal-être plus profond et être source d'épuisement professionnel également appelé « burn-out ».

Les douleurs articulaires et musculaires restaient les principaux problèmes de santé déclarés par les dirigeants. Cependant ces dernières sont en baisse constante depuis plusieurs années.

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE 2019

> Des rythmes de travail toujours intenses mais en baisses

Cette année 2019 est encore marquée par l'intensité des rythmes de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. Cependant, pour la première fois, l'étude révèle une baisse de ce rythme de travail (-3% des dirigeants travaillant plus 60 heures par semaine et -5% des dirigeants travaillant régulièrement voire systématiquement le week-end). En 6 ans le nombre de dirigeant prenant au maximum 2 semaines de congés ne cesse de diminuer. Nonobstant, les dirigeants ne « décrochent » pas durant leurs vacances et restent connectés à leur entreprise (1). Ils sont en permanence investis et préoccupés par leur entreprise. Cette implication et ce rythme de travail soutenus entrainent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

À noter également que pour 66% des dirigeants, la charge administrative représente 10 à 25% de leur temps de travail. Cette charge administrative est source de stress pour les artisans.

> Des métiers exigeants et un besoin de soutien

Les dirigeants déclarent leur métier exigeant physiquement (2) et mentalement (3). La part des dirigeants jugeant leur métier « très » exigeant physiquement (+4%) et mentalement (+9%) est en augmentation. Cette exigence mentale est à mettre en parallèle avec le stress ressenti par les dirigeants et leur état de fatigue.

L'étude met également en avant le sentiment d'isolement des dirigeants et leur besoin d'être soutenus (4) de la part notamment des réseaux professionnels (CMA, OP...), suivi des institutions (banque, assurance...).

> Un suivi médical qui intéresse les chefs d'entreprise

Les dirigeants pourraient être intéressés pour bénéficier d'un suivi médical en lien avec leur activité professionnelle assuré par leur médecin généraliste ou un autre professionnel de la santé (5). Les dirigeants déclarent être attentifs à leur état de santé.

RYTHME DE TRAVAIL

UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

54%

DES ARTISANS TRAVAILLENT 6 À 7 JOURS PAR SEMAINE
CONTRE 59% EN 2018 ET 2017

TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE

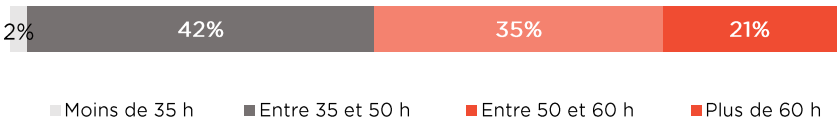

1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (43% RÉGULIÈREMENT ET 10% TOUT LE TEMPS)

ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE

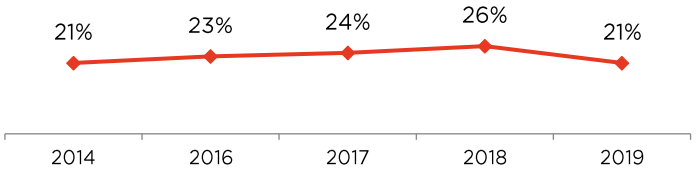

Pour la première fois depuis le lancement du baromètre ARTISANTÉ BTP, le rythme de travail des artisans est en diminution. 54% des dirigeants travaillent entre 6 et 7 jours par semaine soit une diminution de 5% comparée à 2018 (59%). En 2019 ils sont 56% à travailler plus de 50 heures par semaine dont 21% plus de 60 heures par semaine. Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches qu'ils ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, réalisation des devis, gestion et contact clients, gestion administrative.

On remarque que ce rythme de travail soutenu est présent quelle que soit la situation familiale du chef d'entreprise (en couple, seul, avec ou sans enfant à charge).

On note depuis plusieurs années qu'un écart se creuse dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés. Ainsi en 2019, 14% des chefs d'entreprise travaillant seuls travaillent plus de 60 heures par semaine contre 38% pour les chefs d'entreprise employant 11 à 15 salariés.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

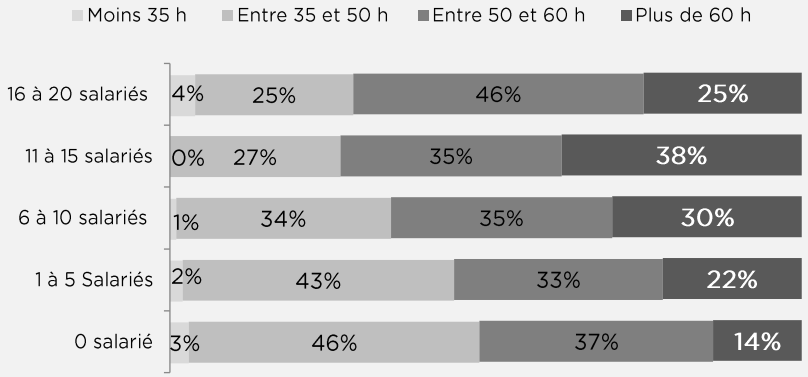

LES TÂCHES ADMINISTRATIVES QUI PÈSENT SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DU DIRIGEANT

66%

DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LEUR CHARGE ADMINISTRATIVE REPRÉSENTE ENTRE 10 ET 25% DE LEUR TEMPS DE TRAVAIL

Cette année le baromètre met en avant la charge administrative qui incombe à un chef d'entreprise. 48% des chefs d'entreprise déclarent que leur charge administrative représente 25% de leur temps de travail. On constate que cette charge administrative est une source de stress importante pour le chef d'entreprise.

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DU DIRIGEANT

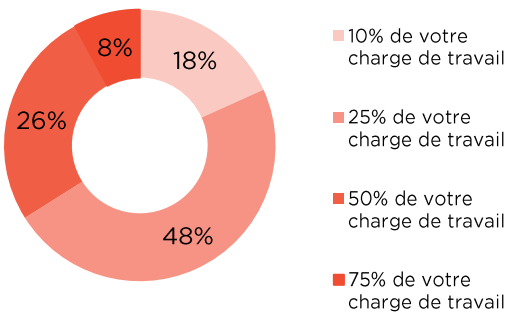

POIDS DE LA CHARGE ADMINISTRATIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL PAR RAPPORT AU NOMRE DE SALARIÉS

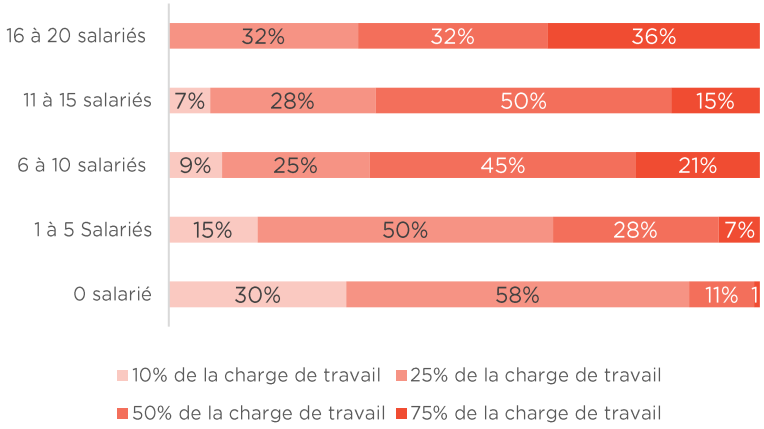

La charge administrative augmente considérablement dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés. Pour les entreprises ayant un effectif supérieur à 5 salariés la charge administrative représente entre 50% et 75% du temps de travail pour le chef d'entreprise.

DES CONGÉS DE PLUS LONGUE DURÉE MAIS TOUJOURS CONNECTÉS

30%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS

CONTRE 31% EN 2018, 33% EN 2017 ET 35% EN 2016

Depuis 6 ans, nous constatons que le nombre de dirigeants prenant au maximum 2 semaines de vacances ne cesse de diminuer. Par conséquent les congés des dirigeants sont de plus longue durée. En 2019 ils sont 30% à prendre 2 semaines de congés maximum contre 37% en 2014.

Si nous rapprochons les données concernant le temps de travail hebdomadaire et le nombre de congés nous constatons que les dirigeants d'entreprise de plus de 5 salariés effectuent un nombre d'heures hebdomadaires plus important mais en contrepartie prennent des congés de plus longue durée. On peut supposer que les dirigeants travaillant avec plus de 5 salariés peuvent plus facilement s'organiser et effectuer des roulements au niveau des chantiers et des congés.

51%

DES ARTISANS DÉCLARENT CONSULTER LEURS MAILS TOUS LES JOURS

CONTRE 50% EN 2018

LES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **34%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **25%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉ À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **17%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **5%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENCE DES DIRIGEANTS CONSULTANT LEUR BOITE MAIL DURANT LEURS CONGÉS

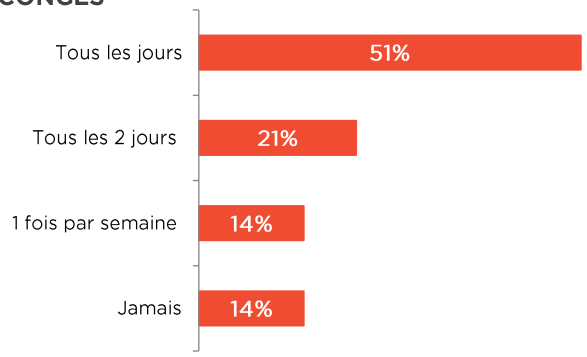

Le baromètre met en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure puisqu'ils restent connectés durant leurs vacances. 51% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours. Ce constat est le même quel que soit l'âge du dirigeant. Nous notons toutefois un écart de pratique entre les plus de 60 ans qui sont 41% à consulter tous les jours leurs mails contre 65% pour les moins de 31 ans.

LES DIRIGEANTS PEINES TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE

87%

DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE
IDEM EN 2018 - 2017 ET 2016

RÉPARTITION PAR ÂGE SUR LE SENTIMENT QUE LA VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LA VIE PERSONNELLE DU DIRIGEANT

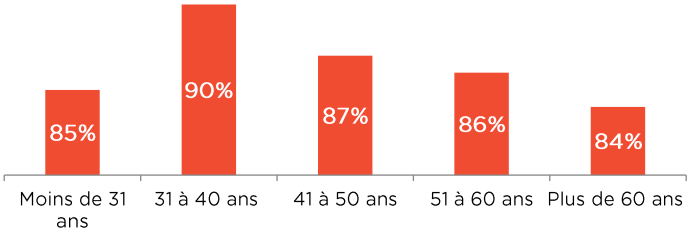

Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion permanente même pendant les jours de repos..., l'ensemble de ces éléments montre l'emprise du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 87% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée et 75% ont le sentiment de ne pas être suffisamment disponible pour leur entourage. Ce déséquilibre entre la vie privée et la vie professionnelle reste constant année après année.

À noter que le sentiment d'empiétement de la vie professionnelle sur la vie personnelle est légèrement plus présent chez les dirigeants ayant entre 31 – 40 ans. On peut supposer que c'est à cette période que débute la vie familiale (83% d'entre eux sont en couple avec enfant à charge), et que ce déséquilibre se fait le plus pesant.

DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE

Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste encore présent, c'est le cas pour 48% des entreprises interrogées. Ils jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise.

On peut supposer que trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle peut s'avérer d'autant plus compliqué lorsque qu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise. On constate que travailler avec un membre de sa famille est légèrement moins marqué pour les nouvelles générations.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PERENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE

54%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE LEUR ENTREPRISE
CONTRE 40% EN 2018

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE EN 2019

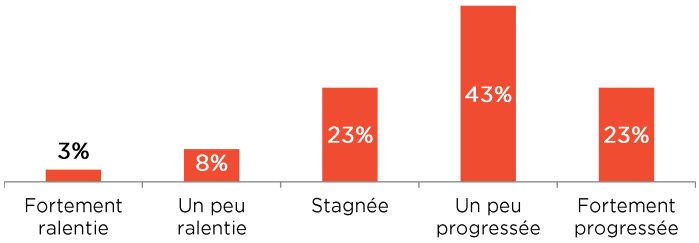

L'année 2019 marque un regain d'optimisme de la part des artisans. Leur activité continue de progresser. Pour 43% d'entre eux, elle a un peu augmenté et pour 23% elle a fortement augmenté. Ce constat est cohérent à la conjoncture économique des entreprises artisanales du BTP en 2019. L'artisanat du bâtiment a connu, en effet, une croissance (+2%) durant les trois premiers trimestres. On notera toutefois un ralentissement de cette progression lors du 4ème trimestre ce qui pourrait avoir un impact sur l'année 2020.

46%

DES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT NE PAS SE PRONONCER SUR L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE OU SONT PESSIMISTES CONCERNANT L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE

POUR **31%** D'ENTRE EUX, LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE EST MENACÉE

47%
ONT EVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS

26%
DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER

21%
SE FONT AIDER

L'étude met en avant une réelle problématique concernant les entreprises artisanales dont la pérennité est menacée. Tout d'abord on constate qu'évoquer le sujet n'est pas une démarche facile pour le chef d'entreprise. 47% ont évoqué le fait qu'ils avaient des difficultés. À noter que le baromètre ne précise pas à qui le chef d'entreprise a évoqué sa situation. Il peut s'agir de son entourage et non d'un professionnel pouvant l'informer sur les solutions existantes. On remarque également que seulement 21% des dirigeants, en difficultés financières, se font aider et seulement 26% savent vers qui se tourner dans cette situation.

56%

DES ARTISANS DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PERENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE EST MENACÉE

Il est nécessaire d'informer les entreprises artisanales sur les structures existantes pouvant les aider en cas de difficultés notamment financière. De plus, un travail de sensibilisation doit être mis en place afin d'inciter les chefs d'entreprise à parler au plus tôt de leurs difficultés afin de pouvoir trouver des solutions le plus en amont.

UN SENTIMENT D'ISOLEMENT QUI SE RENFORCE

40%

DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT D'ÊTRE ISOLÉ
CONTRE 36% EN 2018 ET 35% EN 2017

L'année 2019 marque à nouveau un renforcement du sentiment d'isolement pour les dirigeants d'entreprise artisanale (+4%). Ce sentiment d'isolement est légèrement plus présent chez les dirigeants travaillant seul (43%) et, au niveau familial, chez les dirigeants seuls avec enfants à charges (53%).

Comme évoqué l'année précédente, le sentiment d'isolement du dirigeant peut prendre plusieurs formes : la solitude dans la décision, la solitude statutaire, la solitude relationnelle, la solitude professionnelle, la solitude situationnelle...

Ce sentiment de solitude est souvent le fait de différents facteurs, tels que le poids des responsabilités, la difficulté à prendre des décisions, le manque de reconnaissance et de soutien.

46%

DES ARTISANS SOUHAITENT ÊTRE PLUS SOUTENUS

L'étude met en avant le fait que les chefs d'entreprise ressentent le besoin d'être soutenus (46% d'entre eux). Les réseaux professionnels tels que les organisations professionnelles arrivent pour la première fois en première position (64%) suivies des institutions telles que les assurances et les banques. Ces deux soutiens dont-ont besoin les dirigeants sont des entités qui peuvent mener des actions ayant un impact direct sur leur activité, besoins et problématiques.

L'accompagnement et le soutien des chefs d'entreprise est donc nécessaire et ce, tout au long de leur activité professionnelle.

DU SOUTIEN DE LA PART ...

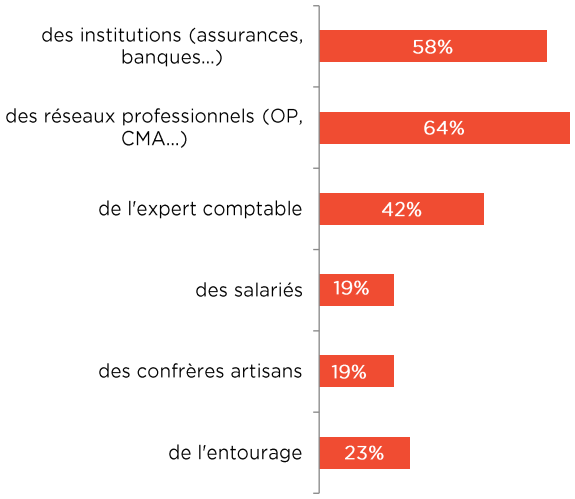

UN ÉPANOUISSEMENT EN DEMI-TEINTE

65%

DES ARTISANS SONT TOTALEMENT ÉPANOUIS DANS LEUR METIER

59%

DES ARTISANS SONT TOTALEMENT ÉPANOUIS DANS LEUR RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE

De manière générale, et quel que soit l'âge, les artisans sont épanouis dans leur métier et dans leur responsabilité de chef d'entreprise. Cet épanouissement est toutefois plus important dans l'activité métier en tant que telle. On peut supposer que, malgré le fait d'avoir choisi de devenir chef d'entreprise, le poids des responsabilités, la charge administrative, le manque de soutien etc. peuvent réduire l'épanouissement des artisans dans leur responsabilité de dirigeant.

ÉTAT DE SANTÉ

LES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ

72%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ
CONTRE 70% EN 2018
66% EN 2017 ET 71% EN 2016

65%

DES ARTISANS DÉCLARENT ÊTRE ATTENTIFS À LEUR ÉTAT DE SANTÉ
CONTRE 68% EN 2018

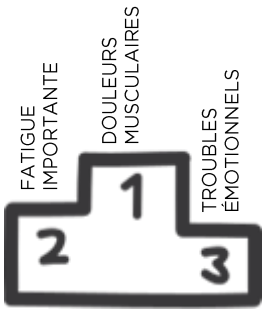

PROBLÈMES DE SANTÉ EVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

- 12% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME
- 64% SOUFFRENT DE DOULEURS ARTICULAIRES
- 50% RESSENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE
- 34% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS

Le baromètre met une nouvelle fois en évidence la bonne perception des artisans vis-à-vis de leur état de santé. En 2019, 72% des répondants se déclarent en bonne santé. Pour autant, ils continuent de souffrir de diverses pathologies (ex : douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Pour la 5ème année consécutive, les douleurs musculaires sont en baisse. Une donnée d'autant plus encourageante que les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent la principale cause d'accident du travail et de maladies professionnelles (AT/MP) dans le secteur de la construction. Les artisans déclarent également être attentifs aux conséquences de leur activité sur leur santé (65%) malgré une légère baisse comparée à 2018. À l'inverse, une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et à la fatigue importante des dirigeants d'entreprise qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années et qui représentent une part importante des troubles déclarés. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante, des rythmes de travail soutenus, de la gestion de l'entreprise etc. car le chef d'entreprise est multi-casquette.

DES MÉTIERS EXIGEANTS

83%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - CONTRE 78% EN 2018

91%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - CONTRE 88% EN 2018

Le nombre d'artisans percevant leur travail exigeant ne cesse d'augmenter, +5% pour l'exigence physique et +3% pour l'exigence mentale comparé à 2018. Les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer les conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter d'éventuel investissement dans ce domaine.

On constate depuis plusieurs années que l'exigence mentale et plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombe au chef d'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que l'évolution des liens sociaux et de la technologie ; devoir être de plus en plus réactif, rester connecté durant les vacances etc. Cette exigence mentale engendre, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGEANT LEUR ACTIVITÉ COMMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT OU PHYSIQUEMENT

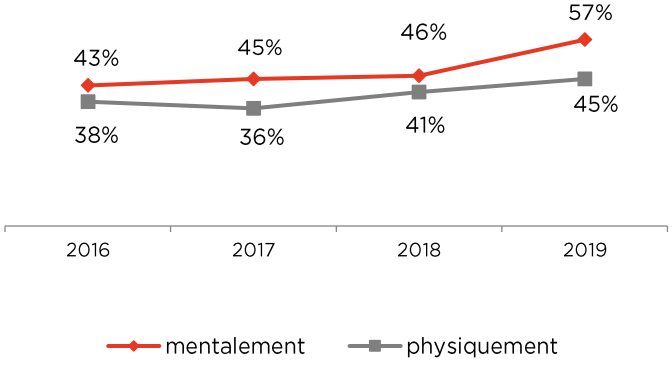

UN SUIVI MÉDICAL QUI INTÉRESSE

45%

DES DIRIGEANTS CONSULTENT LEUR MÉDECIN RÉGULIÈREMENT OU DE TEMPS EN TEMPS

PARMIS EUX **43%** ÉCHANGENT AVEC LEUR MÉDECIN SUR LES RISQUES OU PROBLÈMES LIÉS À LEUR ACTIVITÉ

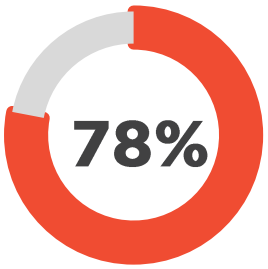

DES ARTISANS DÉCLARENT NE PAS S'ÊTRE ARRETÉS CETTE ANNÉE POUR DES PROBLÈMES PHYSIQUES OU PSYCHIQUES

LES RAISONS POUR LESQUELLES ILS NE SE SONT PAS ARRÊTÉS :

- 25% AUCUN PROBLÈME
- 27% NE NECESSITÉ PAS D'ARRÊT
- 41% L'ACTIVITÉ DE MON ENTREPRISE NE LE PERMET PAS
- 3% NE SOUHAITENT PAS VIS-A-VIS DE LEUR SALARIÉS
- 4% NE SONT PAS SUFFISEMENT PRIS EN CHARGE

= POUR **48%** D'ENTRE EUX, LEUR ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITRAIT UN ARRÊT DE TRAVAIL QU'ILS N'ONT PAS PRIS .

On peut noter que pour 48% des dirigeants qui ne se sont pas arrêtés cette année, cela ne fait pas suite à l'absence de problématique de santé. Pour cette part-là, la première raison évoquée est le maintien de l'activité de l'entreprise.
À l'inverse parmi les 22% qui se sont arrêtés en 2019, à la suite d'un problème physique ou psychique, 90% ont consulté un médecin.

AVIS DES CHEFS D'ENTREPRISE CONCERNANT LA MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UN SUIVI MÉDICAL EN LIEN AVEC LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVEC LEUR MÉDECIN OU UN AUTRE PROFESSIONNEL

68%

DES CHEFS D'ENTREPRISE SERAIENT INTÉRESSÉS POUR BÉNÉFICIER D'UN SUIVI MÉDICAL EN LIEN AVEC LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVEC LEUR MÉDECIN OU UN AUTRE PROFESSIONNEL

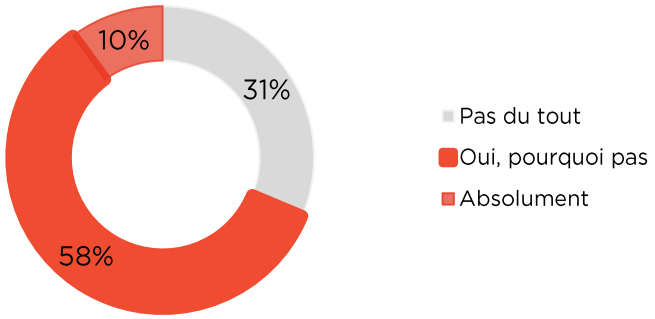

Depuis plusieurs années, nous constatons un faible suivi médical des chefs d'entreprise, ce qui ne permet pas d'être dans une approche réellement préventive permettant notamment de détecter les premiers symptômes d'une pathologie. Cette nouvelle édition met en évidence le souhait des chefs d'entreprise de bénéficier d'un suivi médical en lien avec leur activité professionnelle. Cette appétence est partagée quels que soient l'âge et le statut social du dirigeant.

UN STRESS CONSTANT

58%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS IDEM EN 2018, 2017 ET 2016

43%

DES ARTISANS DÉCLARENT QUE LEUR STRESS À UN PEU VOIRE NETTEMENT AUGMENTÉ CONTRE 45% EN 2018 ET 2017

ÉVALUATION PAR LES DIRIGEANTS DE LEUR NIVEAU DE STRESS

(1 : Faible / 10 : important)

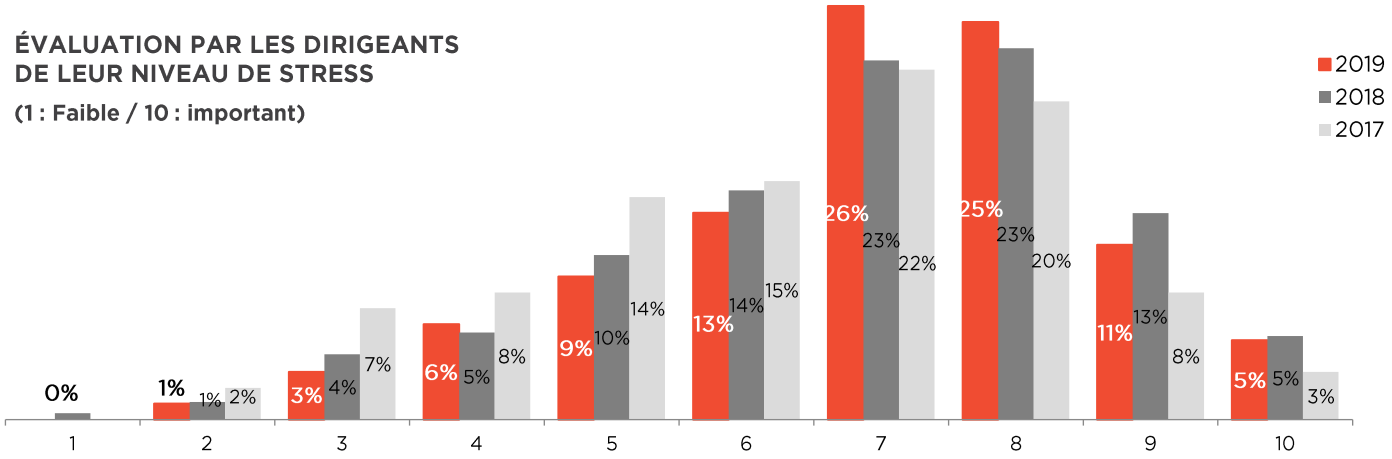

Depuis 6 ans le baromètre ARTISANTÉ BTP alerte sur le stress des dirigeants d'entreprise artisanale. Le pourcentage d'artisans se trouvant souvent voire très souvent stressés reste constant depuis plusieurs années. Pour autant, l'intensité du stress augmente depuis plusieurs années. L'année 2018 avait été fortement marquée par l'augmentation de l'intensité du stress notamment pour les notes 9 et 10. Cette année l'intensité de stress reste encore élevée avec une progression de +5% des notes 7 et 8. On constate toutefois une légère diminution (-2%) de l'intensité du stress pour la note de 9.

RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :

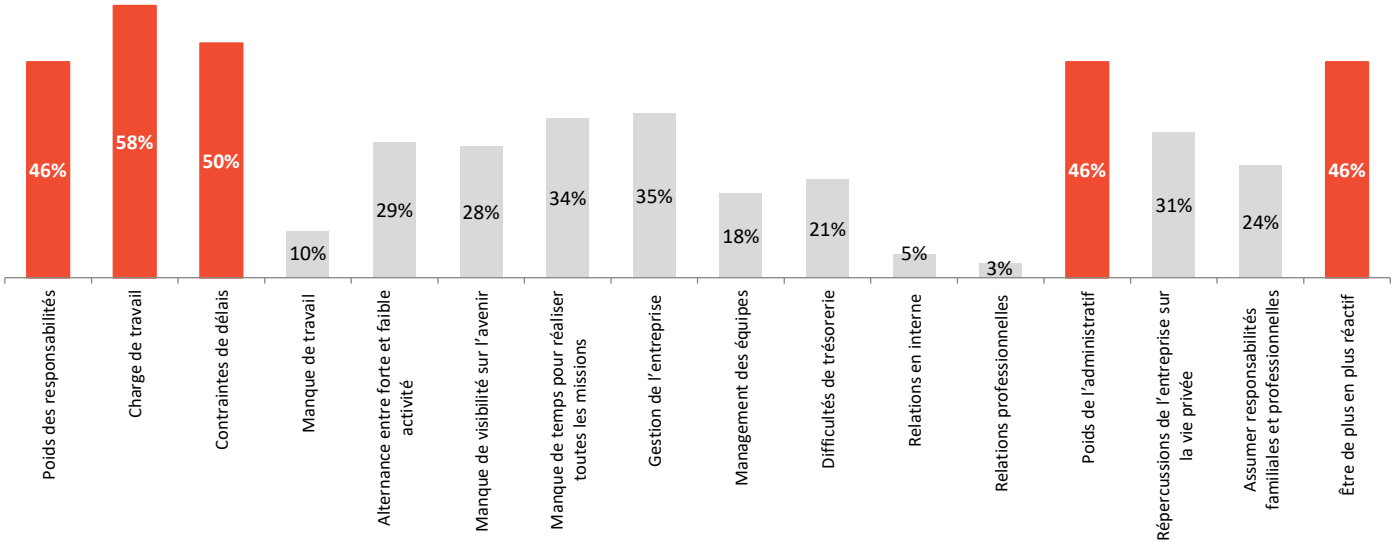

On constate que la charge de travail est l'une des principales sources de stress pour les chefs d'entreprise. A noter que pour certains dirigeants le niveau de stress résulte également de l'alternance entre forte activité et faible activité, des contraintes de délais (il s'agit aussi bien de la gestion des délais vis-à-vis des clients que la gestion des délais par rapport à leur fournisseur). En troisième source de stress et au même niveau nous retrouvons la nécessité de devoir être de plus en plus réactif, ce qui peut s'expliquer par l'évolution de la société et de « l'instantanéité », le poids des responsabilités qui incombent au chef d'entreprise et le poids de l'administratif avec la réglementation, les normes et les labels en perpétuels évolution. Autant de facteurs qui contribuent à accroitre l'exigence mentale des métiers.

On note également que la fréquence de stress des dirigeants augmente avec le nombre de salariés dans l'entreprise, sans doute parce que la charge administrative est plus importante. À cela s'ajoute la gestion du personnel également plus prégnante.

> Un travail dans l'urgence

84%

DES ARTISANS DÉCLARENT TRAVAILLER DANS L'URGENCE (63% RÉGULIÈREMENT ET 21% TOUT LE TEMPS)

On constate que quel que soit le métier, les artisans sont amenés à travailler souvent dans l'urgence. Toutefois, pour certains professionnels tels que les plombiers-chauffagistes ou encore les électriciens, cela peut être dû pour partie aux dépannages qu'ils sont amenés à faire.

On note également que le travail dans l'urgence peut être un facteur de stress supplémentaire. Parmi les personnes travaillant dans l'urgence (tout le temps et régulièrement) 40% sont ainsi souvent stressées et 25% très souvent, contre 23% et 5% pour les personnes travaillant rarement voire jamais dans l'urgence.

> Un stress qui impact la qualité du sommeil

LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARMI LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS

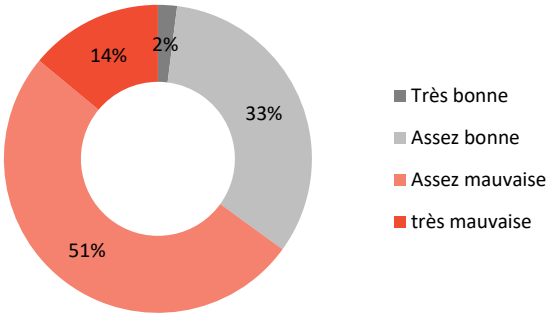

LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARMI LES DIRIGEANTS RAREMENT STRESSÉS

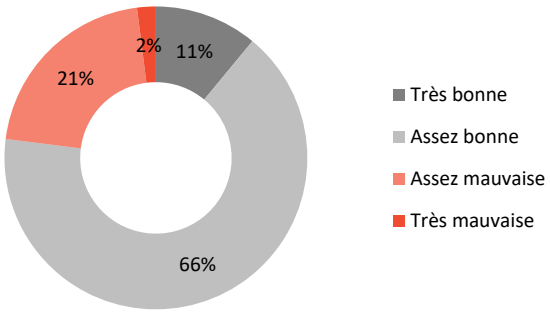

Le baromètre ARTISANTÉ BTP met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes très stressées seulement 33% ont une qualité de sommeil assez bonne contre 66% chez les personnes rarement stressées. Ce qui montre bien l'impact du stress sur le sommeil.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

58%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS CONTRE 59% EN 2018 58% EN 2017 ET 56% EN 2016

65% des chefs d'entreprise dorment entre 6 et 8 heures. Une donnée qui correspond à la moyenne nationale puisque, d'après l'étude Santé Publique France, les français dorment en moyenne 6h42 (première fois que le temps de sommeil quotidien passe en dessous des 7 heures). Le nombre de dirigeants dormant moins de 6h par jour reste constant (33%), légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 35,9%. On constate tout de même que leur sommeil reste agité car 58% se sentent fatigués voire très fatigués.

ÉVALUATION PAR LES ARTISANS DE LEUR NIVEAU DE FATIGUE

(1 : Faible / 10 : Important)

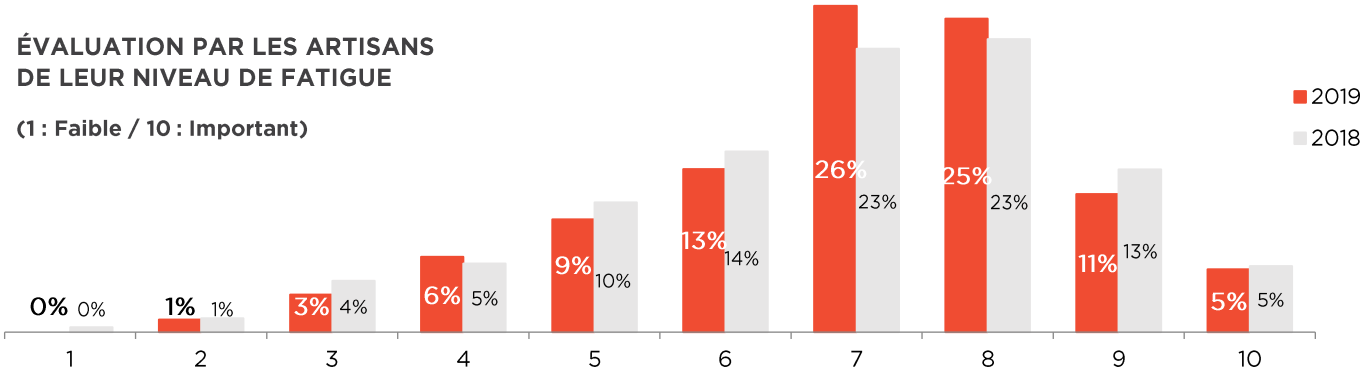

> Un sommeil agité

47%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 45% EN 2018 ET 48% EN 2017

39%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 35% EN 2018 ET 36% EN 2017

21%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 18% EN 2018 ET 21% EN 2017

5%

DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR CONTRE 2% EN 2018 ET4% EN 2017

> Des répercussions sur le travail

70%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ – IDEM EN 2018 ET 75% EN 2017

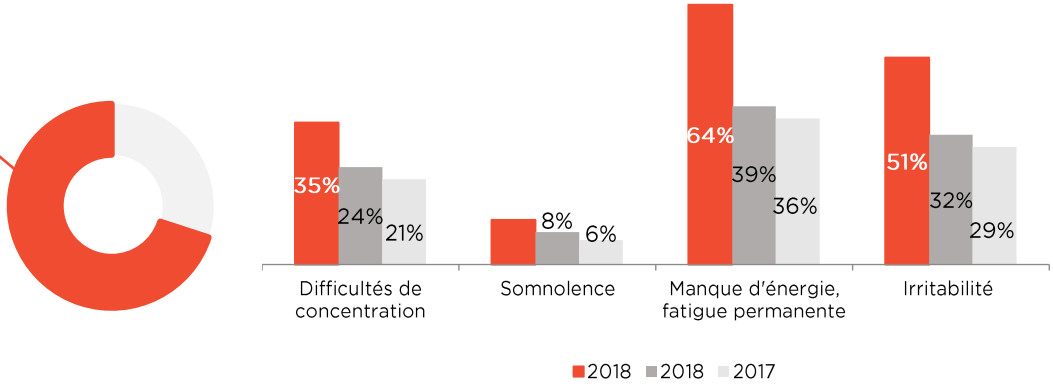

Les artisans sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur journée de travail. On constate une forte augmentation (+25%) des chefs d'entreprise ressentant un manque d'énergie, une fatigue permanente ainsi qu'une forte augmentation de l'irritabilité (+19%). Ces effets peuvent en effet, être source d'accident du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT ET UN MANQUE DE COMMUNICATION

4%

DES ARTISANS SONT SOUS TRAITEMENT TYPE ANTIDÉPRESSEUR OU ANXIOLYTIQUE
CONTRE 3% EN 2018 - 2017 ET 4% EN 2015

7%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UNE DÉPRESSION AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES.
IDEM EN 2018, 8% EN 2017 - 2016 ET 6% 2015

6%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UN BURN OUT
CONTRE 5% EN 2018, 8% EN 2017 ET 7% EN 2016 - 2015

28%

DES ARTISANS PENSENT AVOIR « PEUT-ÊTRE » FAIT UNE BURN OUT
CONTRE 25% EN 2018 ET 29% EN 2017 - 2016

56%

DES ARTISANS DÉCLARENT L'AVOIR ÉVOQUÉ À QUELQU'UN
CONTRE 36% EN 2018

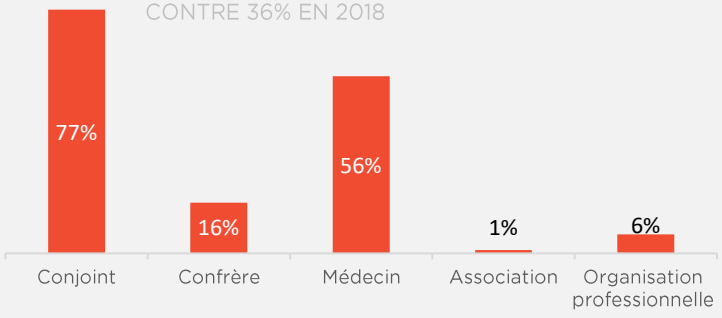

44%

DES ARTISANS DÉCLARENT NE PAS L'AVOIR ÉVOQUÉ
CONTRE 64% EN 2018

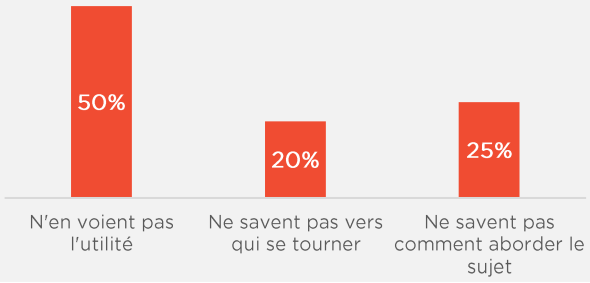

52%

DES CHEFS D'ENTREPRISE ESTIMENT NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT SENSIBILISÉS SUR LE SUJET

Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance…) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire…). Le plaisir de travailler disparait et un changement comportemental peut apparaitre (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives…). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 52% des chefs d'entreprise déclarent ne pas être suffisamment sensibilisés sur le sujet.

On notera également une légère augmentation des chefs d'entreprise victimes d'un burn-out (6%) et celles pensant peut-être en avoir fait (28%). Parmi eux, 56% l'ont évoqué à quelqu'un. Une amélioration comparée à 2018. Cependant l'étude ne précise pas si ces personnes ont été accompagnées ou suivies durant leur épuisement professionnel.

Le burn-out reste un sujet encore peu évoqué chez les dirigeants. Il est donc nécessaire de sensibiliser les chefs d'entreprise, de leurs apprendre à détecter les signaux d'alertes et de les informer sur les solutions qui sont à leur disposition tout comme les organismes à contacter….

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.

CIBLE
Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés

PÉRIMETRE
France entière

MODE DE PASSATION
Enquête en ligne via mailing

PÉRIODE
Novembre - Décembre 2019

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

Les entreprises artisanales du BTP

Avec 555 261 entreprises, 640 621 salariés et 55 370 apprentis, les entreprises artisanales du BTP occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 98 % des entreprises du BTP ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel de plus de 82 milliards d'euros.

Le BTP est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

Les chefs d'entreprise artisanale du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

2 053
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	627	31%
1 à 5 salariés	1 044	51%
6 à 10 salariés	280	14%
11 à 15 salariés	74	4%
16 à 20 salariés	22	1%
Total général	**2 053**	**100%**

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	130	6%
En couple avec enfant(s) à charge	1 263	62%
En couple sans enfant à charge	595	29%
Seul avec enfant(s) à charge	65	3%
Total général	**2 053**	**100%**

Situation sociale

Statut social	Nb	%
Régime général	363	18%
Sécurité sociale pour les indépendants	1 689	82%
Total général	**2 053**	**100%**

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	70	3%
Entre 1 et 5 ans	358	17%
Entre 6 et 10 ans	329	16%
Plus de 10 ans	1 296	63%
Total général	**2 053**	**100%**

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	51	2%
Charpente	90	4%
Couverture	151	7%
Electricien	219	11%
Maçonnerie	301	15%
Menuiserie	329	16%
Métiers de la pierre	20	1%
Paysage	18	1%
Peinture vitrerie	168	8%
Plâtrerie plaques	99	5%
Plomberie chauffage	478	23%
Serrurerie métallerie	49	2%
Travaux publics	80	4%
Total général	**2 053**	**100%**

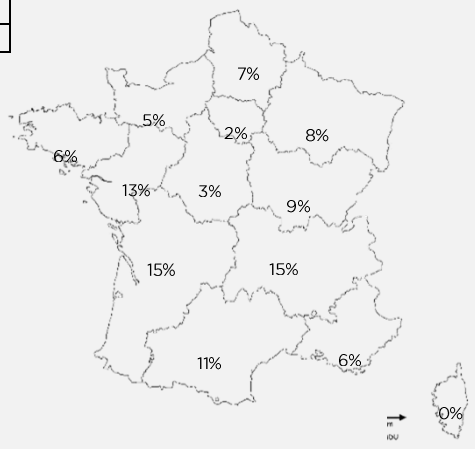

Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	55	3%
31 - 40 ans	368	18%
41 - 50 ans	637	31%
51 - 60 ans	861	42%
Plus de 60 ans	132	6%
Total général	**2 053**	**100%**

Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	1 931	94%
Une femme	122	6%
Total général	**2 053**	**100%**